

# Conditions générales du programme de fidélité, Garage PIAULT



**Le GARAGE PIAULT souhaite par la carte de fidélité remercier ses clients.**

Le principe est simple, le GARAGE PIAULT attribue des points sur des opérations courantes d'entretien et de réparations, sachant que 1point = 1euro de réduction.

Ces points seront utilisables sur des opérations prédéfinies par le GARAGE PIAULT.

Les opérations en vigueur seront consultables sur notre site web [www.garage-peugeot-clisson.fr](http://www.garage-peugeot-clisson.fr) onglet FIDELITE.

## ARTICLE 1 – ADHÉSION AU PROGRAMME

Les clients du GARAGE PIAULT peuvent adhérer gratuitement à ce programme. L'inscription peut être proposée par le personnel du garage en charge de l'accueil des clients ou demandée par toute personne physique majeure, hors membre du personnel, sans obligation d'achat au GARAGE PIAULT.

Le GARAGE PIAULT se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions d'accès au programme de fidélité.

L'inscription se réalise au GARAGE PIAULT, en remplissant le bulletin d'adhésion. Ensuite le garage se charge de créer les informations client dans la base du programme de fidélité.

Votre compte sera opérationnel dès l'enregistrement de vos informations dans la base de données du programme de fidélité.

Il est personnel et individuel et ne peut en aucun cas être cédé, prêté ni vendu à quiconque ou utilisé à d'autres fins que celles définies par le GARAGE PIAULT dans les présentes Conditions Générales.

## ARTICLE 2 - OBTENTION DES POINTS :

Le fait d'adhérer au programme de fidélité permet de cumuler des points sur des opérations définies par le GARAGE PIAULT.

Ces opérations peuvent évoluer à tout moment, certaines opérations peuvent être supprimées au profit d'autres, et sont consultables sur le site web du garage dans la rubrique carte de fidélité.

Le nombre de points attribués au client varie selon le type d'opérations effectuées.

A noter que 1point = 1€ de réduction.

## ARTICLE 3 - UTILISATION DES POINTS

Les réductions issues du programme de fidélité sont valables au GARAGE PIAULT et sont applicables sur les opérations définies par le GARAGE PIAULT.

Le GARAGE PIAULT se réserve le droit de changer à tout moment les opérations sur lesquelles sont appliquées les réductions. Les opérations du moment sont disponibles sur le site web du garage à l'onglet carte de fidélité.

## ARTICLE 4 - MODIFICATION/SUSPENSION/CLÔTURE DU PROGRAMME

Le GARAGE PIAULT se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales et informera le client de toutes modifications.

Le GARAGE PIAULT se réserve le droit de suspendre ou de mettre un terme au programme à tout moment. Si le programme est arrêté ou suspendu, les points cumulés auparavant pourront être utilisés sur les opérations prédéfinies par le GARAGE PIAULT avant la date d'arrêt définitif du programme qui sera communiquée.

L'annonce de la suspension ou de la clôture du programme sera communiquée par la diffusion d'une information par le moyen le plus adéquat.

Aucun client ne pourra exercer de recours à l'encontre du GARAGE PIAULT et ce pour quelque raison que ce soit. Aucune modification ou suppression ne donnera droit à une indemnisation du client.

## ARTICLE 5 - RESPONSABILITE

Le GARAGE PIAULT est exonéré de toute responsabilité pour les conséquences directes ou indirectes des éventuelles anomalies et dysfonctionnements du programme de fidélité, quelles que soient leurs causes. Le GARAGE PIAULT fera néanmoins ses meilleurs efforts pour conserver à chaque client, en cas de dysfonctionnement, le bénéfice de son cumul de points et de ses avantages. En cas de contestation du montant cumulé, seules les informations contenues dans la base de données du programme de fidélité, feront foi.

Tout manquement intentionnel aux présentes Conditions Générales, toute utilisation abusive ou frauduleuse des avantages offerts par le programme, tout comportement préjudiciable au GARAGE PIAULT, toute falsification des informations transmises par un client ou par un tiers agissant pour le compte d'un client, entraînera de plein droit la radiation dudit client, l'annulation de ses points ou des avantages qu'il aurait obtenus, sans compensation d'aucune sorte et sans information préalable.

La privation du client de son statut signifie la liquidation de son compte personnel, sa désactivation du programme de fidélité et l'impossibilité d'utiliser ses points de fidélité.

## ARTICLE 6 - INFORMATIQUES ET LIBERTÉS

Les informations collectées auprès du client lors de l'activation de sa carte de fidélité sont destinées au GARAGE PIAULT. Ces données sont obligatoires et indispensables à l'inscription du client au programme de fidélité. Le garage ne pourra pas activer le compte d'un client si il refuse de fournir les informations obligatoires sollicitées.

La société GARAGE PIAULT s'engage à respecter les obligations légales sur la protection des données personnelles. Il est donc responsable des données personnelles de ses clients conformément à la loi française de protection des données personnelles et à la directive européenne 95/46/CE. Le GARAGE PIAULT s'engage à prendre toutes mesures pour assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données personnelles.

Le client s'engage à informer le garage de toute modification de ses données personnelles.

Conformément à la loi française Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, chaque client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès aux informations le concernant, d'un droit de les faire rectifier ou compléter si elles sont inexactes ou incomplètes, d'un droit de s'opposer à leur transmission à des tiers, d'un droit de s'opposer sans frais à ce qu'elles soient utilisées pour lui adresser des sollicitations commerciales.

## CONTACT

<http://www.garage-peugeot-clisson.fr/> rubrique "CONTACT"

SARL GARAGE PIAULT - Agent Peugeot - ZA de Câlin - rue des Malifestes - 44190 Clisson

Tel : 02 40 54 00 67



**PEUGEOT**